

Coleoptera, Coccinellidae [of the Seychelles]

Transactions of The Linnean Society London 15:361-366 (1912) <http://biostor.org/reference/100129>



Page images from the Biodiversity Heritage Library, <http://www.biodiversitylibrary.org/>, made available under a Creative Commons Attribution-Noncommercial License <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.5/>

No. XXI.—COLEOPTERA, COCCINELLIDÆ.

PAR LE DR SICARD.

(COMMUNIQUÉ PAR M. LE PROFESSEUR J. STANLEY GARDINER, M.A., F.R.S., F.L.S.)

Lu le 20 Juin 1912.

1. *Cydonia lunata* (Fabr.), ab. *sulphurea* (Ol.); Sicard, Ann. Soc. Ent. France, vol. 78, 1909, p. 79.

Loc. Aldabra (Fryer). Cosmoledo (Thomasset). Madagascar, Afrique Tropicale, etc.

2. *Chilomenes sex-maculata* (Fabr.), ab. *interrupta* (Fabr.).

Loc. Iles Chagos, 1905: Salomon Atoll, Ile de la Passe, sur la *Scavola Kanigii*; Peros Banhos; Diego Garcia. Inde, Java, Sumatra, etc.

3. **Exochomus læviusculus* Weise, Arch. Naturg., 75. 1. 1909, p. 124.

Loc. Aldabra (Fryer). Madagascar.

4. *Rodolia chermesina*, Muls.; Sicard, *op. cit.* p. 116.

Loc. Seychelles. Silhouette: Mont Pot-à-eau, 1000—1500 pieds; Mare aux Cochons. Mahé: Morne Blanc; Port Glaud (500—1000 pieds); Cascade Estate (1000 pieds); Mont Sebert (2000 pieds env.); Long Island. Ile Dennis (Fryer). Madagascar, Iles Mascareignes.

ab. *dionysia* Sicard, *l. c.*

Mêmes localités.

5. *Pullus plutonus*, Muls.; Sicard, *op. cit.* p. 141.

Loc. Seychelles. Silhouette: Mont Pot-à-eau (1500 pieds); Mare aux Cochons, plateau et forêts; Pointe Etienne, endroit cultivé au niveau de la mer. Mahé: endroits cultivés près de Port Glaud (500—1000 pieds); forêts de Morne Blanc et de Morne Pilot (1000—2000 pieds); Mare aux Cochons, forêts (1000—2000 pieds); Cascade Estate (1000 pieds) et forêts environnantes; Anse aux Pins et Anse Royale, au niveau de la mer; Morne Seychellois (1500—2000 pieds); sur les branches de différents arbres abattus. Ile Marie Anne, forêt. Madagascar.

6. *Pullus arrowi*, n. sp.

Oblongo-ovatus, niger, pilosus; elytris macula oblonga lutea in disco notatis; palpis antennis ano pedibusque fulvis. Mas capite rufo.

Long. 0m. 0022.

* Kolbe records the widespread *Exochomus nigromaculatus* (Goeze) as having been found in Aldabra: see Abh. Senckenb. Ges., xxvi., 1902, p. 584.—H. SCOTT.

En ovale oblong, atténué en arrière; médiocrement convexe, luisant. Tête jaune (♂) ou noire (♀), à peine pubescente; palpes et antennes roux. Corselet noir; rétréci en avant, à côtés peu arrondis, sinué à la base; ponctuation fine, pubescence jaunâtre, fine et peu dense.

Elytres régulièrement ovales, atténués à l'extrémité et arrondis ensemble en arc de cercle assez large; à ponctuation plus forte et à pubescence plus fournie que le corselet; noirs avec une grosse tache ovale, jaune paille sur le disque de chacun, couvrant un peu plus du tiers de la longueur et environ les deux tiers de la largeur; également éloignée de la base et de l'extrémité dans le sens de la longueur et du bord externe et de la suture dans le sens de la largeur.

Dessous noir, avec l'extrémité du dernier segment abdominal et les pieds roux; plaques fémorales complètes, grandes, couvrant environ les trois quarts du premier arceau du ventre, dont leur partie externe atteint l'angle antéro-externe. Prosternum plat, tronqué, à carinules indistinctes.

Cette espèce est voisine, comme coloration, du *Scymnus cryptogonoides*. Elle s'en distingue, outre les caractères tirés des plaques abdominales, par sa forme plus oblongue et moins convexe, et par la tache régulièrement ovale des élytres.

Elle se distingue du *Nephus seychellensis*, dont la coloration est analogue, par sa tache élytrale plus courte, ses élytres concolores à l'extrémité, sa forme moins aplatie et moins parallèle.

Elle paraît plus rare que les deux espèces précitées.

Loc. Seychelles. Silhouette: Mare aux Cochons (1200 pieds env.).

7. *Scymnus constrictus*, Muls.; Sicard, Ann. Soc. Ent. France, vol. 78, 1909, p. 143.

Loc. Iles Cargados Carajos: Siren Island (1905). Iles Providence: Ile du Cerf (1905).

Seychelles. Silhouette: presque toute la région des hautes forêts; environs du Mont Pot-à-eau (1500 pieds), etc. Mahé: plantes herbacées, dans les cultures: Port Victoria; Cascade Estate; environs du Morne Blanc (1000 pieds); plaine de l'Anse aux Pins et de l'Anse Royale. Ile Félicité. Bird Island (Fryer). Madagascar, Maurice, Comores.

ab. *intercisus* Sicard, *op. cit.* p. 144.

Plus répandu que le type.

Loc. Silhouette: presque toute la région des hautes forêts et des bords de la mer; Grande Barbe, sur les fleurs de *Tournefortia argentea*; Mare aux Cochons (plateau et forêts). Mahé: environs de Port Glaud; Port Victoria; Cascade Estate (800—1000 pieds); plaines de l'Anse aux Pins et de l'Anse Royale; Anonyme Island.

8. *Scymnus cryptogonoides*, n. sp.

Subrotundatus, convexus, nitidus, pilis albidis sat dense vestitus; niger; capite (toto ♂, aut antice ♀), plaga magna discali elytrorum, pedibus, antennis palpisque luteis; segmento ultimo abdominis epipleurisque prosterni rufis.

Long. 0m. 0025.

Subarrondi; convexe, forme et dessin du *Cryptogonus orbiculus* Gyll. Tête jaune

chez le ♂, noire chez la ♀, avec deux taches triangulaires à la partie antéro-interne des yeux d'un jaune pâle. Antennes et palpes jaunes. Corselet noir, à ponctuation fine et dense, à pubescence très fine et assez clairsemée. Ecusson noir. Elytres plus larges que le corselet à la base, à calus huméral petit, brillant, à ponctuation plus grosse et plus dense que celle du corselet, à pubescence assez longue, blanchâtre, souvent frottée sur la partie convexe, qui est luisante; noirs, avec sur le disque de chacun une grosse tache d'un jaune paille, semilunaire à convexité postéro-externe, étendue environ du sixième aux trois quarts de la longueur et couvrant à sa partie postérieure les quatre cinquièmes de la largeur, laissant la base, une large bordure suturale élargie en avant, une étroite bordure externe et le quart postérieur noirs.

Dessous noir, avec le dernier segment abdominal et les épipleures du corselet d'un jaune rouge. Carènes du prosternum à peine visibles, très faibles, se rejoignant en avant en ligne courbe étroite. Mésosternum droit en avant; suture méso-métasternale à peine visible, en ligne droite; mésosternum couvert de gros points superficiels écartés.

Ligne fémorale prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur, puis parallèle au bord postérieur du premier segment abdominal, effacée vers les trois quarts externes avant d'atteindre le bord latéral.

Loc. Seychelles. Silhouette: hautes forêts; Mont Pot-à-eau; Mare aux Cochons, plateau et forêts.

ab. *lunulatus*, nov.

Taches des élytres très grandes, atteignant le bord latéral et ne laissant qu'une étroite bordure suturale noire.

Pieds d'un jaune roux.

Loc. Silhouette: Mare aux Cochons, plateau et forêts.

9. *Nephus seychellensis*, n. sp.

Oblongus, parum convexus, supra niger, pubescens; elytrorum plaga magna discali limboque apicali luteis; subtus piceoniger, ultimo segmento abdominis rufo-brunneo; antennis palpis pedibusque luteis, femoribus posterioribus plus minusve infuscatis.

Long. 0m. 0017.

En ovale oblong, peu convexe et semblable comme forme au *Nephus redtenbacheri* Muls., et sans doute au *N. voeltzkowi* Weise, qui m'est inconnu. Dessus noir, avec la tête plus ou moins brunâtre. Antennes et palpes d'un jaune flave. Corselet noir, à peine rembruni en avant. Elytres à peine plus large que le corselet à la base, presque parallèles, largement en ovale aplati à l'extrémité; noirs, avec une grande tache d'un jaune paille couvrant les deux tiers de la longueur et les trois quarts de la largeur, un peu plus éloignée de la base que de l'extrémité; cette dernière étroitement d'un jaune rougeâtre. Il reste de la couleur foncière une légère bande suturale et latérale; calus huméral oblong et saillant, situé sur la partie noire; ponctuation fine, pubescence blanchâtre, courte et assez dense.

Dessous d'un noir de poix avec l'extrémité de l'abdomen plus claire. Prosternum large, sans carènes, rebordé entre les hanches; suture méso-métasternale effacée; premier

segment ventral aussi long que les trois suivants réunis; plaque abdominale grande, incomplète, ligne fémorale en arc de cercle qui n'atteint pas tout à fait la partie postérieure du premier segment, et lui reste parallèle jusqu'auprès du bord latéral, avant lequel elle est effacée.

Le *N. voeltzkowi* a, d'après la description, la tache plus rousse et le corselet roux avec une tache noire à la base.

Loc. Seychelles. Silhouette: environs du Mont Pot-à-eau (1500 pieds); Mare aux Cochons et forêts voisines. Mahé: environs de Port Glaud (500—1000 pieds) et du Morne Blanc (1000 pieds); sur les plantes herbacées, dans les endroits cultivés; Cascade Estate (800 à 1000 pieds); plaine voisine de l'Anse aux Pins et de l'Anse Royale; sur les arbres des Capucins (*Northea*) rabougris au sommet de la Montagne de l'Anse Major (2000 pieds et au dessus).

10. *Nephus oblongo-signatus* (Muls.); Sicard, Ann. Soc. Ent. France, vol. 78, 1909, p. 145.

Loc. Iles Cargados Carajos; Establishment Island et Siren Island (1905).

Seychelles. Silhouette: presque toute la région des hautes forêts; environs du Mont Pot-à-eau (1500 pieds); Mare aux Cochons et forêts voisines. Mahé: environs de Port Glaud (500—1000 pieds), environs du Morne Blanc (1000 pieds); sommet du Mont Pilot (2000 pieds); sur les plantes herbacées jusqu'à 1000 pieds; Port Victoria; Cascade Estate (1000 pieds); plaines de l'Anse aux Pins et de l'Anse Royale; Anonyme Island; Long Island. Maurice.

ab. *grinera* (Sicard), *l. c.*

Ne se distingue que par la tache plus petite, arrondie au lieu d'être ovale, et commençant seulement à partir du milieu de l'élytre ou plus en arrière.

Seychelles, même localités, et aussi Bird Island (Fryer). Madagascar.

11. *Sticholotis madagassa* Weise, Arch. Naturg., 75. 1. 1909, p. 124.

Loc. Seychelles. Mahé: Cascade Estate (800—1000 pieds); près du Morne Blanc, et dans les terrains marécageux au niveau de la mer; Long Island. Madagascar.

PHLYCTENOLOTIS, n. g.

Corpus oblongum, parvum. Palpi maxillares crassi, articulo ultimo acuto. Caput magnum, insertum, oculis rotundatis, parvis, grosse granulatis. Thorax fortiter transversus, lateribus rotundatis, antice haud angustatis; pilis brevibus sparsim vestitus. Elytra subparallela, apice rotundata, convexa, glabra, callosa, bullis translucenibus ornata.

Prosternum latum, haud carinatum; mesosternum antice et postice rectum; metasternum magnum, longitudinaliter sulcatum, postice rectum. Abdomen 5-segmentatum; laminæ abdominales extus apertæ; lineæ ventrales marginem posteriorem segmenti primi attingentes.

Pedes mediocri: unguiculi dente basilari instructi.

Ce genre se distingue de tous les autres par les callosités transparentes des élytres, qui le rapprochent du *Pharoscymanus eburifer* Sic. Il diffère de ce dernier genre par son

corselet très transversal, à peine rétréci en avant, par ses élytres parallèles à repli très étroit, tombant presque droit sur les côtés, glabres; il a le facies du genre *Cephaloscymnus* dont le distinguent ses yeux petits, arrondis en dedans, la forme de ses palpes, sa tête insérée jusqu'aux yeux dans le corselet. Il doit prendre place près du genre *Pharoscymnus* Bedel (*Pharus* auct.).

12. *Phlyctenolotis scotti*, n. sp.

Oblongo-ovatus, rufus, nitidus; capite nigro, elytris brunneo-cœrulescentibus, bullis 4 luteis subpellucidis ornatis; pedibus rufis.

Ovale oblong, d'un roux fauve avec la tête noire et les élytres bleuâtres. Tête grosse, d'un noir luisant passant au brunâtre sur l'épistome et le labre. Front très large. Yeux petits, légèrement ovales, à peine entamés par les joues à leur partie antérieure; antennes rousses, aussi longues que la largeur du front, de onze articles, à massue de 4 articles plus longs que larges, le dernier en triangle à l'extrémité; palpes maxillaires roux, très gros, à dernier article un peu rembruni, aigu, non sécuriforme. Menton très grand, irrégulièrement triangulaire; ponctuation de la tête fine et éparse; pubescence rare, fine et écartée. Corselet très transversal, non rétréci en avant, convexe, roux, à côtés arrondis et légèrement rebordés, à base en arc de cercle large, finement rebordée; échancrure antérieure très grande et très profonde, légèrement convexe au milieu de son bord postérieur, logeant la tête jusqu'à la partie postérieure des yeux: angles antérieurs avancés, aigus, les postérieurs arrondis; ponctuation fine, peu dense sur le disque, plus serrée sur les côtés et surtout au niveau des angles antérieurs; pubescence fine, roussâtre, clairsemée. Ecusson extrêmement petit, en triangle équilatéral. Elytres de la largeur du corselet à la base, à peu près parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, où ils s'arrondissent en arc de cercle large (pris ensemble) à l'extrémité; très convexes, à côtés abrupts, non explanés, avec un rebord mince, extrêmement étroit, prolongé jusqu'à l'extrémité; d'un brun noir bleuâtre avec une grosse bulle jaunâtre, transparente, couvrant environ le quart antérieur de l'élytre, semilunaire à convexité antérieure, et à peu près également éloignée de la base, de la suture et du bord externe; une deuxième bulle, arrondie, de même couleur, plus petite, au niveau de la déclivité postérieure des élytres, plus éloignée de l'extrémité que de la suture et du bord latéral; ponctuation grosse, simple et assez dense, sauf au niveau les bulles qui sont lisses. Dessous roux, à pubescence assez rare, prosternum large, plan entre les hanches, au niveau desquelles il est fortement rebordé, puis convexe à la partie antérieure, non caréné. Mésosternum plus large en avant qu'en arrière. Métasternum grand, lisse, sillonné longitudinalement, coupé carrément à sa partie postérieure. Abdomen de cinq segments, le premier plus large que les deux suivants réunis. Plaques abdominales incomplètes; ligne fémorale en arc de cercle, rejoignant la partie postérieure du segment avant le milieu en dedans, et confondue ensuite avec elle. Epipleures planes, étroites, pubescentes, prolongées jusqu'à l'extrémité élytrale en se rétrécissant légèrement.

Fémurs longs, dépassant la partie externe des élytres, droits en arrière, convexes en avant, sillonnés; tibias plus courts que le fémur, sillonnés pour recevoir le tarse, qui est large avec des ongles robustes, dentés à la base.

Long. 0m. 002.

Loc. Seychelles. Silhouette: Mare aux Cochons et forêts environnantes. Mahé: Cascade Estate (1000 pieds); environs de Port Glaud (500—1000 pieds) et du Morne Blanc (1000 pieds).

XAMERPILLUS, n. g.

Oblongus, convexus, supra pilosus; palpi maxillares articulo ultimo subcylindrico, antice triangulariter emarginato. Abdomen 5-segmentatum. Prothorax transversus. Elytra subparallela, epipleuris anguste terminatis.

Très voisin du genre *Phlyctenolotis*, dont il diffère surtout par ses élytres pubescents et ses palpes maxillaires à dernier article cylindrique et bidenté au sommet.

13. *Xamerpillus gahani*, n. sp.

Oblongus, supra convexus, pilosus; niger; plagiis duabus in elytro singulo fulvis; abdominis segmento ultimo brunneo-rufescente; epipleuris pedibusque nigris, tarsis dilutioribus.

Long. 0m. 0022.

En ovale oblong, non atténué, mais plutôt largement arrondi en arrière avec la déclivité postérieure des élytres abrupte. Noir, pubescent. Tête noire avec l'épistome d'un rouge brun. Antennes noires, palpes d'un brun foncé, à dernier article subcylindrique et fortement échancré au sommet, ce qui le fait paraître bidenté. Yeux arrondis, petits; front large et légèrement convexe. Prothorax transversal, très convexe, fortement échancré en avant avec le bord postérieur de l'échancrure convexe, finement rebordé sur les côtés et à la base; à ponctuation forte et assez dense, à pubescence courte, blanchâtre, hérissée. Elytres de la largeur du prothorax à la base; subparallèles jusqu'aux deux tiers de la longueur, en arc de cercle large à l'extrémité, à déclivité postérieure abrupte, à bords latéraux tombant droit, non explanés, à rebord très étroit et continu, à épipleures étroites, rétrécies à l'extrémité; à ponctuation semblable à celle du corselet; pubescence courte, blanchâtre et dense; noirs à deux taches jaunes: la première semi-lunaire, convexe en avant, droite en arrière, plus rapprochée de la base et de la suture que du bord latéral, la seconde plus petite, située au niveau de la déclivité postérieure des élytres.

Dessous noir; prosternum large, non caréné; suture méso-métasternale droite; métasternum à sillon médian bien marqué, avec deux rangées de gros points le long du bord antérieur. Ligne fémorale se confondant vers les deux cinquièmes internes avec le bord postérieur de l'arceau. Ventre de cinq segments, le premier aussi long que les deux suivants.

Pieds noirs avec les tarses brunâtres. Ongles dentés à la base.

Loc. Seychelles. Silhouette: environs du Mont Pot-à-eau. Mahé: environs de Port Glaud (500—1000 pieds) et du Morne Blanc (1000 pieds); hautes forêts du Morne Blanc et de Pilot; forêts entre Trois Frères et Morne Seychellois (1500—2000 pieds); sommet du Mont Sebert (2000 pieds); Cascade Estate (1000 pieds) et forêts voisines; Mare aux Cochons (1000—2000 pieds).

L'absence de Coccinellides phytophages est tout spécialement à noter.